TRADUCTION

Le 24 mars 2005

Le très honorable Paul Martin Premier ministre Bureau du Premier ministre 80, rue Wellington OTTAWA (Ontario) K1A 0A2

Objet : Aide étrangère et allégement de la dette

Monsieur le Premier ministre,

Le tsunami qui a frappé l'Asie du Sud le 26 décembre 2004 a suscité un afflux d'aide provenant de pays du monde entier.

Comme beaucoup d'autres organisations, les membres du SCFP ont répondu à la crise. Notre syndicat national a donné 100 000 \$, et plus du double de ce montant a été recueilli par nos sections locales et nos divisions provinciales.

Cet appui gouvernemental, organisationnel et industriel est louable et a fourni une aide d'urgence significative et très nécessaire. Mais les montants offerts ne représentent qu'une fraction des sommes dont les pays touchés ont besoin. La dette extérieure des pays ravagés par le tsunami totalise 350 milliards de dollars. Leur fardeau financier dresse un obstacle quasi insurmontable à leur rétablissement.

Lorsque se produisent des désastres visibles et très médiatisés, les pays plus riches peuvent répondre, et le font. Mais quand le vaste problème de la dette globale des pays du tiers monde est soulevé, beaucoup de pays développés gardent le silence.

Notre monde est rempli d'exemples de douleurs et de souffrances horribles qui égalent ou dépassent celles qu'ont vécues les victimes du tsunami. En Afrique subsaharienne seulement, 130 000 personnes meurent chaque semaine de maladies évitables. C'est plus de sept millions de personnes par année – dont quatre millions sont des enfants.

Le Niger possède le taux de mortalité infantile le plus élevé au monde. Pourtant, ce pays consacre moins d'argent à la santé qu'au service de la dette.

Il y a aussi la question des prêts douteux accordés par les leaders occidentaux et ceux qui servent à corrompre les régimes pour entreprendre des projets qui ne répondent absolument pas aux besoins de la population. C'est le profit qui mène et d'innombrables personnes souffrent parce qu'elles sont privées des nécessités premières de la vie.

En 1970, l'ancien premier ministre Lester Pearson a dirigé une commission internationale qui a mis le monde au défi de consacrer 0,7 % du PIB à l'aide internationale. Le Canada a accepté et, dans les années 80, nous avons atteint 0,5 %. Depuis, notre soutien a reculé à moins de 0,3 % (selon l'OCDE). Le Canada est donc beaucoup plus proche du niveau de soutien des États-Unis que de celui de pays comme la Norvège et la Suède, dont la contribution dépasse 0,7 %.

Comme Canadiens, nous pouvons et nous devons faire plus. Nous sommes capables d'approuver des plans pluriannuels de réduction des impôts, mais il semble plus difficile d'approuver des plans destinés à l'aide étrangère. Nous sommes capables d'accroître l'aide étrangère; c'est une question de choix.

Au nom des 540 000 membres du SCFP, nous demandons à votre gouvernement d'élaborer des étapes concrètes pour que le Canada atteigne l'objectif du Millénaire des Nations Unies, c'est-à-dire 0,7 % du PIB consacré à l'aide étrangère.

Nous demandons de plus au Canada d'intensifier ses efforts pour convaincre la communauté internationale d'alléger la dette des pays du tiers monde.

En espérant que vous donnerez suite à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le président national,

PAUL MOIST

:dl/sepb 491

c.c. Les membres du Conseil exécutif national Les membres du Comité national de justice mondiale